L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 JUIN 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Propriétaires:
[illegible] F. BOUQUE? [illegible] C. MARRY.
No 88, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 4 JUIN.

BULLETIN EUROPÉEN.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens ainsi que notre correspondance parisienne. Nos dernières dates de Liverpool sont du 14 mai et de Paris du 12.

En France, le gouvernement a présenté au Corps Législatif trois projets de loi parmi lesquels on remarque celui qui a pour objet de remettre en vigueur les articles 86 et 87 du Code pénal, qui avaient été abolis le 29 février par une déclaration du gouvernement provisoire, et par l'article 5 de la Constitution du 4 novembre 1848.

Ces articles sont ainsi conçus:

«Art. 86. L'attentat contre la vie ou la personne de l'Empereur est puni de la peine du parricide.

«L'attentat contre la vie ou la personne des membres de la famille impériale est puni de la peine de mort.

«Toute offense commise publiquement envers la personne de l'Empereur sera punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans, et d'une amende de 500 fr. à 10,000 fr. Le coupable pourra en outre être interdit de tout ou partie des droits civiques, civils et de famille pendant un temps égal à celui de l'emprisonnement auquel il aura été condamné. Ce temps courra à compter du jour où le coupable aura subi sa peine.

«Art. 87. L'attentat dont le but sera, soit de détruire, soit de changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône, soit d'exciter les citoyens ou habitans à s'armer contre l'autorité impériale, sera puni de mort.»

Cette mesure du gouvernement a produit un fort mauvais effet à Paris. Lorsque la révolution de Paris éclata, dit un journal, le peuple, qui venait de brûler le trône, se porta vers la demeure du bourreau pour y brûler la guillotine. Le sol de Paris était encore brûlant, l'hôtel de ville était envahi, le gouvernement provisoire était réuni à peine, que M. de Lamartine, qui eut ce jour là l'honneur de toutes les glorieuses initiatives, proposa l'abolition de la peine de mort comme le plus grand progrès qui pût glorifier et sanctifier la révolution. «Messieurs, dit-il à ses collègues, si j'étais seul dictateur, je n'hésiterais pas à faire de ce décret le premier décret de la république. J'abolirais immédiatement la peine de mort pour toutes causes, car la société n'en a plus besoin. En frappant de mort le criminel, l'exemple pervertit plus qu'il n'intimide. Le sang appelle le sang. Le principe de l'inviolabilité de la vie humaine serait mieux défendu si la société reconnaissait cette inviolabilité, même dans la vie du scélérat. Je conçois que ce grand progrès dans notre législation criminelle doive être réservé à l'assemblée nationale, mais pourquoi le gouvernement provisoire n'abolirait-il pas au moins la peine de mort en matière politique? Ce serait rassurer les imaginations craintives contre le retour des proscriptions et désarmer le peuple d'une arme qu'il a souvent tournée contre lui-même.» Louis Blanc appuya cette généreuse proposition, et le gouvernement provisoire rendit ce décret qui sera l'éternel honneur de la révolution de février et de la France:

«Le gouvernement provisoire, convaincu que la grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus;

«Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine;

«Considérant que, dans les mémorables journées où nous sommes, le gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple,

«Déclare:

«Que, dans sa pensée, la peine de mort est abolie en matière politique et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'assemblée nationale.»

Ce vœu lui fut soumis, en effet; il fut inscrit dans le projet de Constitution, et forma plus tard l'art 5, ainsi conçu: «La peine de mort est abolie en matière politique.»

Et le journal dont nous venons de citer quelques lignes demande avec raison, en terminant, si la peine de mort en matière politique a empêché Louis Philippe de tomber au jour marqué par la Providence, si elle a préservé ses prédécesseurs, si l'époque où la peine de mort était accompagnée de si horribles supplices les a empêché l'accomplissement des funestes projets formés par les Ravaillac et les Damien.

On assure que l'empereur doit aller habiter, sous peu de jours, le palais de l'Elysée, qui a été l'objet de grands travaux d'amélioration et d'embellissement.

Le gouverneur général de la colonie française d'Afrique, son état major, ainsi que le général Pate, sont partis dernièrement pour commencer l'expédition projetée dans la petite Kabylie. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'Akbar du 3 mai:

«M. le général Randon, gouverneur général, part dimanche matin pour Bougie, à bord du bâtiment à vapeur le *Titan*. De là, il se rendra à Sétif. C'est là que doivent se réunir les troupes qui ont été appelées des différents points de l'Algérie pour prendre part à l'expédition. Le choix de Sétif comme point de rassemblement indique que cette année encore, les opérations de l'armée expéditionnaire auront pour but la soumission de la partie orientale de la Kabylie, [illegible] le territoire montagneux compris entre Bougie et Collo [illegible] contre Bougie et Dellys, et que l'on est convenu de nommer la grande Kabylie. Celle-ci serait donc encore une fois respectée. On assure seulement qu'il sera formé de ce côté, à Dra-el-Mizan, un petit corps d'observation afin de prévenir les diversions que quelque chérif voudrait tenter de ce côté.»

On a des nouvelles de Salamine en date du 4 mai. L'escadre française était toujours au mouillage; la corvette à vapeur le *Caton* venait d'arriver sur rade avec des dépêches de Constantinople. A son départ, on regardait toujours la situation des affaires comme bonne, mais rien ne transpirait sur les conditions du bureau qui devaient servir de base aux arrangements à intervenir.

Le *Times* soutient dans un long article que la dissolution spontanée de l'empire turc est à peu près inévitable, et que les mêmes causes qui rendent la durée de l'empire turc peu probable empêcheront la Russie de conquérir la Turquie d'Europe:

«La population de la Turquie d'Europe, dit ce journal, est de 15 millions 500,000 âmes. Sur ce nombre on compte 1 million 500,000 Turcs, 1 million 500,000 Albanais, 4 millions de Bulgares, 3 millions de Slaves, Serbes ou Illyriens, 1 million de Grecs, 4 millions de Roumains ou Valaques, et quelques restes des Tatars, des Franks et des Juifs. Bien que les populations slaves se soient servies de la Russie pour obtenir de la Porte des immunités, elles ne sont nullement disposées à renoncer à leur liberté et à devenir russes. Au contraire, il règne dans ces contrées de grands élémens de résistance contre la Russie et ce sentiment est la principale garantie de la durée de l'empire turc, car il est bien évident que si les Slaves voulaient réellement se débarrasser des Turcs, la lutte ne serait pas longue.

«Les Bulgares sont les plus nombreux, les plus industrieux et les moins guerriers des habitans de la Turquie. Cependant en 1836 et en 1841 le despotisme des Turcs les poussait à la révolte, et d'ailleurs depuis la déclaration d'indépendance de la Grèce, les prêtres entretiennent dans cette population des dispositions à la révolte. La Bosnie avait encore, il n'y a pas longtemps, une aristocratie militaire puissante qui pouvait fournir au besoin 40,000 combattans. Mais depuis la destruction des janissaires par le Sultan Mahmoud, les Bosniens ont été obligés de se soumettre à un nouvel ordre de choses. Saravejo, leur capitale, a été prise d'assaut, et bien que la Bosnie fournisse encore à la Porte ses meilleures troupes, le comte Klaczko affirme, dans son intéressant ouvrage sur le Montenegro et les Slaves de Turquie, que l'ancienne fidélité de la Bosnie s'est transformée en haine et en désir de venger la perte de ses privilèges. Il est vrai qu'une grande partie de la population de la Bosnie est musulmane. La Servie est presque indépendante, aussi bien que la Moldavie et la Valachie; mais ses principaux hommes d'Etat ne sont toujours moins très fort opposés à la Russie, et il n'est aucune contrée de l'Europe orientale où il existe plus d'élémens d'indépendance politique.

«Toutes ces provinces de 13 millions d'habitans dont les quatre cinquièmes sont chrétiens, Slaves ou Grecs, sont bien moins défendues par la Turquie qu'elles ne la défendent. Si l'empire turc cessait de posséder Constantinople, l'Europe devrait s'intéresser encore davantage à l'indépendance de ces populations; car ce n'est pas au maintien de l'empire turc que nous devons tenir: nous devons empêcher que ces pays où il existe tant de ressources inexplorées, ne soient annexés à l'un des Etats qui existent déjà. Sans routes, sans communications d'aucune sorte, ces pays nous fournissent des blés et presque pas de produits manufacturés. Sous un gouvernement éclairé, ils passeraient rapidement de la barbarie à la civilisation. Il faudrait maintenir la forme des gouvernemens, les rangs héréditaires auxquels ces peuples sont habitués et [illegible] provinces par une confédération.

«Les intérêts territoriaux de l'Autriche, les intérêts politiques de l'Angleterre et de la France trouveraient dans ce système une légitime satisfaction si l'empire ottoman venait à se dissoudre. Il n'est pas certain que la Russie elle-même songeât à s'y opposer. Tous les efforts de la diplomatie européenne doivent tendre à ce que la succession de l'empire ottoman soit dévolue aux populations qui l'habitent et non pas à la Russie.»

Les dernières nouvelles de Rome sont du 4 mai. Le pape devait partir le samedi 7 mai pour Porto-d'Anzio, où il avait l'intention de séjourner une quinzaine de jours. Porto-d'Anzio est l'ancien port de Néron. Beaucoup de personnes considèrent qu'on en fera le port de mer de Rome. On croit que cette question pourrait bien être résolue pendant ce voyage du Pape. Les autres voyages de Sa Sainteté semblent ajournés pour le moment.

Nous avons parlé hier de la note adressée par le Wurtemberg au gouvernement fédéral, dans le but évident, quoique non exprimé, d'amener un arrangement entre la Suisse et l'Autriche. Le conseil fédéral a fait au Wurtemberg la réponse suivante, qui est conforme à l'esprit de la note qu'il avait reçue de l'Autriche:

«Le conseil fédéral, tout en reconnaissant les intentions bienveillantes de M. le ministre des affaires de Wurtemberg, a l'honneur de lui remettre ci-joint les documents communiqués à l'ambassade d'Autriche en Suisse. Par ces documents, le ministre pourra se convaincre que, dans la Suisse, soit pour l'internement, soit pour l'expulsion des réfugiés, on a procédé toujours suivant des principes qui doivent donner aux Etats voisins pleine satisfaction en ce qui concerne l'accomplissement des devoirs nationaux de la part de la Suisse.

«Le conseil fédéral a appris avec plaisir que le gouvernement wurtembergeois était satisfait sous ce rapport. Dans ces circonstances, le conseil fédéral ne saurait se convaincre de la nécessité de régler les rapports qui, jusqu'à présent, n'ont en aucune façon troublé les relations amicales avec les Etats voisins, et il espère que sans cela les bonnes relations se maintiendront avec le royaume de Wurtemberg.»

On écrit de Madrid sous la date du 3 mai que le ministère n'est pas encore complet et qu'un mystère impénétrable continue d'entourer les vues du gouvernement. Le bruit courait que le marquis de Veluma devait succéder à M. de Valdegamas dans le poste éminent d'ambassadeur d'Espagne à Paris.—On dit que le maréchal Narvaez aurait formellement exprimé le désir de se retirer dans son village de Loja, sans même rentrer à Madrid.—Il se manifeste dans toute l'Espagne, dit le *Siècle*, un mouvement constitutionnel auquel le ministère essaie en vain de donner le change par de petites réformes administratives, qui peuvent être bonnes en elles-mêmes, mais qui ne sauraient détourner les esprits de la grande question de principe qui les préoccupe. La ruse employée par le général Lersundi ne peut d'ailleurs tromper personne. Le régime représentatif existe en principe en Espagne, et de fait le gouvernement est quelque chose de pire qu'absolu, car il a contre lui le droit rationnel et le droit écrit. Les impôts sont levés sans l'autorisation des cortès, la presse est soumise à des règlemens que les chambres n'ont point sanctionnés, les magistrats sont destitués en violation de la loi qui leur assure l'inamovibilité. Et que dit-on pour excuser, pour pallier au moins des procédés si hautement inconstitutionnels? —On dit: Il faut donner le temps au ministère de se compléter; il lui faut laisser le temps d'étudier les questions qu'il doit résoudre. Ce langage pourrait être tenu pour sincère si le cabinet eut tout d'abord rappelé les cortès, car il n'est pas besoin de méditer longtemps pour savoir que supprimer une session n'est pas un acte constitutionnel. Il n'est pas davantage besoin de méditations bien tendues pour savoir qu'en destituant le président du tribunal suprême pour avoir voté contre le cabinet dans une question de droit soulevée par un sénateur, on commettait une énormité et contre l'indépendance du sénat et contre celle de la magistrature. Cela était d'autant plus facile à comprendre que le ministère qui a commis cette énormité non réparée est tombé pour l'avoir commise.

Le *Siècle* continue:

Mais voici qui est plus étrange encore, s'il est possible. Le motif déterminant de la clôture, disons de la suppression de la session, ça été l'attaque dirigée dans le sénat par le maréchal Concha contre les influences qui avaient présidé aux autorisations provisoires accordées aux compagnies pour établissement de chemins de fer. Eh bien! le gouvernement a été obligé de reconnaître la légitimité de cette attaque. Il a publié une circulaire ayant pour but de retrencher les abus commis par les compagnies; il a, de plus, institué une commission pour examiner et reviser les concessions. Et cependant la session reste close et le parlement reste privé de ses prérogatives, comme si le Sénat avait agi factieusement. C'est faire jouer à la couronne un rôle qui partout ailleurs qu'en Espagne pourrait devenir dangereux.

La reine Isabelle est la fille de la nation; elle a été adoptée par le peuple, non par amour ou par reconnaissance pour Ferdinand VII, mort sans laisser après lui ni affection ni regret. Isabelle II a été, elle est toujours pour l'Espagne, la personnification du régime libéral et constitutionnel. Il ne suffit donc pas de ne point compromettre matériellement le trône pour être exempte de blâme et de responsabilité, car un pays ne se trouve jamais bien en définitive d'avoir été poussé jusqu'aux limites extrêmes de son dévouement. Depuis bientôt trois ans, les ministères qui se succèdent abusent du royalisme de l'Espagne, et sans chercher à préciser ce qui peut sortir de cette situation, nous affirmons qu'il n'en saurait rien sortir de bon ni pour la nation ni pour la couronne.

Mme *Beecher Stowe* est toujours la lionne en Angleterre. On lit dans les journaux de Londres du 9 mai:

«Il y a eu samedi dernier une réunion de dames et de gentlemen à Stafford house pour concourir avec les auteurs de l'Adresse des femmes, relative à l'esclavage et d'autres personnes qui s'intéressent à cette question, à recevoir Mme A. B. Stowe dans ce pays et à lui exprimer personnellement le respect et l'admiration que leur inspire cette dame. Parmi les personnes présentes et qui étaient en fort grand nombre, on distinguait le duc et la duchesse de Sutherland, le duc et la duchesse d'Argyll, le comte et la comtesse de Shaftesbury, lord John Russell, lord Palmerston, le comte de Carlisle, le très honorable W. Gladstone, le marquis de Lansdowne, l'archevêque de Dublin, &c.

«Le duc de Sutherland a présenté Mme Stowe à l'assemblée; puis le comte de Shaftesbury a lu et remis à Mme Stowe une courte allocution dans laquelle sont exprimés et le bonheur qu'éprouvent les deux comités de dames chargés de la rédaction de l'Adresse sur l'esclavage, et les vœux ardents qu'ils forment pour l'union intime de l'Amérique et de l'Angleterre, &c.»

La danse des tables et la rotation des chapeaux occupent tout le monde en Europe. Le journal la *Dunkerquoise* raconte qu'un navire avait à virer de bord dans le port de Dunkerk, c'était à dire à faire une évolution sur lui même. Au lieu d'employer, comme d'ordinaire, les appareils, les cordages et la force des bras, l'équipage s'est simplement groupé en cercle, a appliqué ses mains sur le pont, en ayant soin de former la chaîne magnétique par la superposition du petit doigt et du pouce; puis, après quelques minutes d'attente on a vu le navire opérer par enchantement le demi-tour désiré. Bientôt, sans doute, continue le journal, on trouvera à faire bien d'autres applications intéressantes de cette merveilleuse découverte. Ce navire qui pivote sur lui même nous fait quelque peu l'effet d'un canard, mais après tout la chose n'est pas impossible et par les prodiges dont nous sommes témoins aujourd'hui le plus prudent est de ne rien nier.

NAUFRAGE DU WILLIAM & MARY.
DÉNOUEMENT INATTENDU.
Cent soixante-dix passagers sauvés.
Lettre intéressante d'une des victimes supposées.

Le steamer anglais *Conway*, arrivé ces jours derniers à Savannah, venant de Nassau, y a apporté l'heureuse nouvelle du salut de presque tous les passagers du navire *William and Mary*, dont nous avons déjà raconté le naufrage.

On se rappelle que le capitaine et ses officiers, suivis de quelques passagers, s'étaient jetés dans le canot au moment le plus critique et avaient abandonné près de *cent soixante-dix* personnes sur le pont du bâtiment naufragé. Il était naturel de penser qu'elles avaient toutes péri; mais voilà que nous apprenons aujourd'hui qu'elles se sont sauvées. A la douloureuse émotion produite par la nouvelle du désastre va succéder un vif sentiment de joie. Mais comment exprimer le bonheur des familles qui vont revoir ceux qu'elles croyaient perdus et qu'elles pleuraient depuis plusieurs semaines!

La lettre suivante qui nous a été obligeamment communiquée renferme des détails palpitants d'intérêt sur le drame maritime qui vient de se dénouer d'une manière si inattendue. Nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire en entier. Elle est adressée de New Providence (Nassau) par M. Aimé Baune, un des passagers du *William and Mary*, à ses enfants résidant à la Nouvelle-Orléans. La voici, moins les détails intimes:

New-Providence, 10 mai 1853.

......Notre navigation avait été en général heureuse, lorsque quelques temps après notre départ de Liverpool (le mardi 3 mai) vers la tombée de la nuit le navire donna sur un écueil, à quelques pieds au dessous de la surface de la mer. Le choc fut terrible; les passagers furent jetés de côté et d'autre, et moi même je fus précipité sur le bâbord où j'ai failli me briser la poitrine, tandis qu'un cable me frappait violemment à la tête.

La confusion, la consternation ont à l'instant même et sans transition succédé au sentiment de sécurité et de bien-être que nous éprouvions tous, car nous avions ce jour-là même, par un temps magnifique vu pour la première fois la terre à notre droite (Great Bahama), et nous faisant à nous même illusion sur les distances, nous nous croyions déjà à la Nouvelle-Orléans.

Nous passâmes toute la nuit à essayer de dégager le vaisseau fortement engravé sur le récif et d'empêcher l'eau de faire de trop rapides progrès. Les hommes valides travaillaient tous aux pompes; quant aux [illegible] déployaient une activité surhumaine et [illegible] dans le courant de la nuit.

Mais notre malheur était sans remède et rien ne pouvait nous garantir de l'eau qui faisait incessamment de rapides progrès. Notre sort dépendait de l'arrivée toute fortuite, toute providentielle d'un bâtiment; un fanal avait été hissé en haut du grand mât. Le capitaine avait fait arborer, le matin, le pavillon de détresse, et dans le moment où nous nous reposions de la manœuvre des pompes, nous avions les yeux et le cou tendu vers tous les points de l'horizon, dans l'espoir d'y apercevoir une voile; mais le [illegible] nous présentait [illegible] abîmes.

Dans cette déplorable situation les plus mauvais [illegible] du cœur humain se sont montrés dans leur nudité. Quatre canots se trouvaient à bord, ils furent mis à l'eau et on s'y précipita dans le plus grand désordre. Mais à peine ces embarcations pouvaient-elles contenir ensemble la cinquième partie des passagers. Le capitaine, le second et le lieutenant ainsi que [illegible] d'une honteuse désertion. [illegible]

[illegible] à la confiance dont les esprits [illegible]. Les passagers, à très peu d'exceptions près, appartenant à la dernière classe du peuple, Irlandais, Hollandais, Allemands, Ecossais, donnèrent l'essort à leurs mauvaises passions. Heureusement deux marins étaient restés à bord avec nous, ils songèrent aussitôt à construire des radeaux. Tous les hommes valides se mirent à l'œuvre et travaillèrent pendant toute la nuit du mercredi. L'ouvrage terminé, chacun se munit de cordes et se plaça sur les radeaux. On cherchait à s'éloigner le plus possible des bords, et cet empressement égoïste de tout le monde amenait des conflits qui n'étaient que le prélude des scènes de sauvagerie que je prévoyais. Sand, l'un des deux marins qui depuis Liverpool m'avait toujours témoigné beaucoup d'égards, avait le commandement du navire, et dans l'accomplissement de cette tâche il s'est fait une réputation impérissable dans les annales maritimes. Il voulut me placer dans le lieu le moins dangereux, mais je refusai, car je me serais trouvé seul au milieu de femmes et d'enfans. Je préférai prendre une place moins sure, mais qui au moins témoignerait de mon abnégation et ne me serait pas disputée. Je m'assujettis au bord du radeau au moyen de cordes; la mer était grosse encore, mais le ciel était redevenu pur.

Cependant les radeaux étaient encore sur le pont et on travaillait toujours aux pompes. Brisé de fatigue et en proie à une fièvre ardente, je m'endormis et ne fus réveillé que vers deux heures du matin par la pluie qui tombait à torrent. Sand m'aida à me débarrasser de mes liens et, comme les autres, je me remis à travailler aux pompes. Je mourais de faim, de soif et de fatigue, et me croyant perdu j'aurais voulu que tout se terminât le plus vite possible. Mais, ô bonheur inespéré! vers midi ou deux heures, je ne me rappelle pas exactement le temps, une goëlette qui avait aperçu notre pavillon de détresse fit voile vers nous. Elle nous atteignit enfin, et on procéda sans délai au transbordement de 170 ou 180 passagers. La goëlette (c'était l'*Oracle*) obligée de s'éloigner de notre bâtiment pendant la nuit, alla mouiller à une petite distance de la côte, et le lendemain, jeudi, elle se dirigea de nouveau vers le *William & Mary* pour recueillir le reste des passagers.

A dix heures et demie du matin le navire que nous venions de quitter sombra sous nos yeux. Deux hommes étaient restés à bord; ils se jetèrent à la nage et nous rejoignirent sans difficulté.

Nous fîmes voile aussitôt pour Great Abaco, où réside la famille de notre brave Sand; nous restâmes deux jours dans cette île et nous y fûmes l'objet des soins les plus empressés. Ce temps expiré, nous reprîmes la mer et, après une traversée de quatre heures, nous arrivâmes à New-Providence, île de Nassau. On s'occupe en ce moment à nous chercher un navire qui nous transporte à la Nlle-Orléans......

GRANDE EXPERIENCE AEROSTATIQUE
De M. Petin.

La grande expérience aérostatique de M. Petin a positivement lieu demain dimanche, à *midi précis*. La ville entière voudra assister à ce magnifique spectacle. C'est la première fois qu'on verra voguer dans les airs un semblable appareil, toutes les ascensions n'ayant eu lieu jusqu'à ce moment qu'avec un seul ballon. Nous ne voulons pas faire une nouvelle description de l'appareil: tout le monde a pu le voir sur la Place d'Armes, et quant au système de M. Petin, il l'a assez souvent expliqué dans les nombreuses séances qu'il a données à la Nouvelle Orléans pour que personne ne l'ignore.

Le savant et intrépide aéronaute ne se propose pas de faire une ascension pure et simple, mais de prouver par une expérience décisive la possibilité de se diriger à volonté dans les airs. Il établit artificiellement un point d'appui au centre de son appareil en y créant une résistance continue puisée dans l'air même, et quant à la force d'impulsion qui doit lui permettre de se diriger dans un sens ou dans l'autre, il l'obtient au moyen d'une hélice que met en mouvement une petite machine à vapeur.

M. Petin se propose de tracer au-dessus de la ville un immense 8, c'est-à-dire de passer par tous les points du compas et de vaincre par conséquent l'obstacle que lui opposeront les vents contraires. S'il accomplit ce projet, il aura résolu triomphalement le problème de la locomotion aérienne dont les esprits les plus sérieux se préoccupent à cette heure dans l'Ancien Monde, et la Nlle Orléans aura la gloire d'attacher son nom à la plus précieuse conquête des temps modernes.

Nous ne savons encore si le succès couronnera l'œuvre à laquelle travaille depuis tant d'années M. Petin; nous ne pouvons que le souhaiter, et tous nos vœux sous ce rapport sont acquis au savant aéronaute.

On a cherché, nous le savons, à déverser sur lui le ridicule. Tous ceux qui ont eu une grande idée et qui ont travaillé à la faire triompher, ont été exposés aux railleries des ignorants. Les hommes de génie sont le plus souvent considérés comme des fous, mais le poète le plus populaire de la France les a noblement vengés dans les strophes suivantes:

Vieux soldats de plomb que nous sommes,
Au cordeau nous alignant tous,
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions: *A bas les fous!*
On les persécute, on les tue;
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue,
Pour la gloire du genre humain.

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux!
Les sots la traitent d'insensée;
Le sage lui dit: cachez-vous.
Mais la rencontrant loin du monde,
Un fou qui croit au lendemain,
L'épouse; elle devient féconde
Pour le bonheur du genre humain.

Qui découvrit un nouveau monde?
Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.
Si demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait, eh bien! demain
Quelque *fou* trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain.

On a commencé à gonfler hier les ballons et ce magnifique spectacle avait attiré sur la Place d'Armes une foule compacte et empressée. Malheureusement dans la soirée, vers 9 heures et demie, des individus dont on chercherait difficilement à s'expliquer la malveillance, se sont introduits dans l'enceinte et ont pratiqué une large fissure à un des ballons. Le gaz s'en est échappé aussitôt, et le travail est à recommencer.

M. Petin perd là plusieurs centaines de piastres. Mais il n'en fera pas moins son ascension demain à l'heure déjà indiquée; on a dû travailler à réparer le ballon dans le courant de la nuit dernière et il sera gonflé aujourd'hui.

Nous engageons les autorités à fournir à M. Petin un certain nombre d'agens de police. Il est dit que la malveillance s'acharnera jusqu'au dernier moment contre l'intrépide aéronaute, mais l'énergie de celui-ci est heureusement à la hauteur des plus difficiles circonstances.

ERRATUM—Dans quelques lignes que nous avons publiées hier au sujet de la sécurité qu'offre l'appareil de M. Petin, on a pu lire ceci: «Et à supposer même qu'une étincelle pût se dégager du fourneau et pénétrer dans le ballon, au lieu de causer une explosion, elle serait immédiatement *chauffée* par le gaz.» Il faut lire: *étouffée* au lieu de *chauffée*. Nous avons cru devoir rectifier cette erreur, dans la crainte qu'on ne se méprît sur notre véritable pensée.

M. SOULÉ—Les journaux de Madrid continuent à faire de la nomination de M. Soulé au poste de ministre des Etats Unis en Espagne le texte de commentaires assez peu bienveillants pour notre ambassadeur. Le *Diario Español* engage vivement le cabinet à ne point reconnaître M. Soulé en sa qualité officielle, tandis que le *Heraldo* déclare qu'il serait beaucoup plus digne de l'Espagne de recevoir M. Soulé sans lui demander compte de ses opinions personnelles. Le gouvernement espagnol, nous en sommes persuadés, se rendra à ce dernier avis et fera à M. Soulé l'accueil empressé que méritent son talent et la haute position qu'il a occupée aux Etats-Unis.

ELECTIONS DE JEFFERSON CITY—Les élections municipales de Jefferson City ont eu lieu lundi dernier, et ont donné le résultat suivant: maire, F J Laizer; contrôleur et secrétaire, J T Michel; trésorier, E Chevalley; commissaire des rues et débarcadères, P Duvernay; capitaine du port, Jules Michel; aldermen, 1er ward, E White, F Dugué Jr; 2e ward, A K Cutter, A Beavers; 3e ward, M Morie, V Arceneaux; 4e ward, G D Metcalf, J Brand; 5e ward, John Viade.

M. ALEXANDER WALKER, un des rédacteurs du *Delta*, a été nommé par le président agent des pensions à la Nouvelle-Orléans. Nous félicitons sincèrement notre confrère de sa bonne fortune.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 11 mai 1853.

Messieurs,

La fièvre d'actions et d'entreprises commerciales dont je vous parlais la semaine passée était trop violente pour durer longtemps; voici qu'en effet l'accès se calme, et les valeurs qui, naguère, s'enlevaient à prime, avec une rapidité incroyable, trouvent aujourd'hui difficilement des acheteurs au-dessous du pair. Cet affront n'épargne la signature de personne, et, pour tout dire en un mot, on a refusé hier, à 25 centimes au-dessous de leur valeur d'émission, des actions revêtues de la signature Rothschild! Aussi les augures spéculateurs, qui jouaient à la Bourse avec tant de frénésie, sous la raison sociale Morny & Co, et qui jouaient à coup sûr, grâce à la bonne volonté du Corps Législatif, des ministres et de l'empereur, se sont-ils retournés d'un autre côté. Il ne s'agit rien moins que d'organiser une loterie formidable, au capital de huit à dix millions; toujours sous les auspices de l'inévitable M. de Morny. Je ne saurais vous dire pourquoi l'objet de cette loterie, quel prétexte moral, quel subterfuge honnête on invoquera pour avoir l'air de respecter la loi qui prohibe toute spéculation de ce genre, [illegible]

[illegible] quences. Rien, comme je vous l'ai dit, il était question de transporter à Saint Denis le tombeau de l'empereur; aujourd'hui l'on veut enlever de la place de la Concorde l'obélisque de Louqsor, pour l'installer au milieu de la cour du Louvre. Vous savez, cette cour où M. Duban exerce, depuis tantôt cinq ans, sa verve et son imagination architecturales et jardinières. Grâce à lui, nous y avons vu successivement du pavé, du macadam, du bitume et de l'asphalte; puis des jardinets triangulaires avec des bordures en moëllons et en fonte; puis de petits billards de verdure raignés aux quatre coins, puis une vasque de granit pleine de terre noire. A présent, nous aurons l'agrément d'y contempler notre vieille amie l'aiguille égyptienne, en compagnie de quatre sphinx, ses compatriotes.

Je voudrais bien vous parler du Corps *Législatif*; mais il occupe une place si petite dans l'attention publique, que j'ai besoin de courage pour affronter les solitudes du *Moniteur*, où se retrouve la trace de son existence. Si nous en croyons ce respectable organe, les représentants du pays font semblant de discuter la loi du jury; ils ont écouté un rapport, lequel porte en substance que cette institution n'a pas échappé au Gouvernement provisoire, et qu'il est urgent de la relever de ses ruines. Par conséquent, on propose de rétablir la majorité pure et simple, au lieu de l'ancienne majorité de 8 voix contre 4, nécessaire pour le verdict affirmatif. Il y a d'autres dispositions relatives à la formation des listes, etc. Vous avez là les rapports. Vous connaissez la loi.

On parle aussi du budget: et l'on s'ingénie à avoir l'air d'y trouver des difficultés. Pourtant, grâce au nouveau système, rien de plus simple. La Chambre n'a qu'à dire: Guerre 400 millions: intérieur, 300 millions: travaux publics: 200 millions, ainsi de suite. Le reste n'est que formalité pure, grâce à la théorie ingénieuse des *virements*. Qu'est-ce que les *virements*? Rien que de très simple. Un ministre a son budget voté, divisé par chapitres et par articles. Au moyen d'un simple arrêté, pris dans le huis-clos de son administration centrale, il détourne telle ou telle somme de sa destination, et l'affecte à tel usage qu'il lui plaît; puis, la dépense est portée en *virement* devant la cour des comptes. Virement est un synonyme peu français, qui signifie emploi arbitraire. Exemple, (parfaitement authentique et tout récent.) On expédie d'Afrique au Jardin des Plantes deux ou trois girafes et quelques dromadaires, et on oublie de prévoir les frais de nourriture et de transport. Les cornacs réclament en sus de leurs gages payés par ordonnancement spécial, dix mille francs d'indemnité pour les frais: le ministre refuse. Pressé et poussé à bout, il opère un virement, et solde le voyage des dromadaires au moyen de dix mille livres, votées pour les missions scientifiques. L'administration française est regardée à bon droit comme une merveilleuse machine; trouvez-moi quelque part un ressort comparable aux virements! Avec eux, l'argent destiné à faire voyager des savants défraie des girafes et des chameaux, et vice versa.

Autre histoire. Je connais un peintre qui a un assez joli talent pour la peinture de genre et qui expose annuellement de petites toiles dans le genre Louis XV: il est en outre beau garçon et fort couru dans le monde des lorettes. Ce double mérite lui a valu l'intimité de M. Alfred Berger, fils du préfet de la Seine, et les deux amis passent de nombreuses soirées ensemble, jouant au lansquenet. Quelques mois avant l'exposition, l'artiste propose pour enjeu une commande. Il gagne, joue quitte ou double, et gagne encore. Peu de jours après, il reçoit une lettre du ministère, direction des Beaux Arts, qui lui demande un tableau d'Eglise, pour tel endroit, de telle dimension, et d'une belle dimension, prix, 1500 fr. Le lendemain, lettre du préfet, commandant un buste en marbre. Etait-ce là une nouvelle application de la théorie des virements? Je ne sais; mais mon peintre de genre a dû rétrocéder ses deux commandes à un sculpteur et à un peintre d'histoire, se contentant de 50 0/0 de droits de courtage. Je vous dirais son nom, si je pensais que ce nom signifiât quelque chose de l'autre côté de l'Océan.

Paris ne s'occupe plus, à l'heure qu'il est, d'autre chose que des phénomènes de rotation magnétique importés d'Amérique en Allemagne et d'Allemagne en France. Les tables tournantes ont envahi le premier Paris; chacun, docteurs, journalistes, simples [illegible] vient rendre compte au public de la manière dont il a formé sa chaîne de mains électriques, et des résultats qu'il a obtenus. A ce qu'il paraît, on a une valse effrénée, une pirouette devant laquelle tous les corps sont égaux. Tables, chaise, tabourets, bahuts, saladiers, soupières, assiettes, tout tourne à qui mieux mieux. Suivez les passages, les galeries du palais Royal et vous voyez partout, derrière les glaces des magasins, des gens d'un sérieux parfait en contemplation devant leur chapeau. Le résultat que je vous annonçais jeudi dernier en forme de plaisanterie est devenu une réalité: ou du moins un journal prétend que la chaîne magnétique a suffi pour faire virer de bord un navire.

Je ne puis vous donner encore aucune nouvelle de l'affaire Villedeuil et de l'affaire Véron; la justice veut avoir le temps de réfléchir à son aise. Je parle de la justice des tribunaux; celle du public se montre plus expéditive à l'encontre de l'opéra nouveau de Niedermeyer, et de la résurrection du Caïen de Montargis, ce drame fossile du trop fameux Guilbert de Pixérécourt. Une autre résurrection, c'est celle de Frédérick Lemaître, qui reparaît dans une pièce écrite pour lui. Mais tout cela n'est que du replâtrage; c'est Napoléon III empereur après Napoléon le Grand.

* * *

JAMAIQUE.—Le steamer *Conway* a apporté à Savannah des avis de la Jamaïque jusqu'au 23 mai. Le différend entre l'Assemblée et le gouverneur s'envenime; Son Excellence avait de nouveau prorogé la législature jusqu'au 23 du mois dernier. Grâce à ces dissensions, le trésor se trouve sans revenus et la colonie est livrée à l'anarchie.

Les affaires sont dans le plus déplorable état.

Le roi de Danemark a écrit de sa propre main au Dr. Kane, commandant de l'expédition qui doit aller dans les mers du Nord à la recherche de sir John Franklin, pour le féliciter sur son courageux dévouement et lui promettre le concours actif des autorités groenlandaises.—Le Dr Kane est parti de New York à bord de l'*Advance*.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous sommes priés d'annoncer que Chas. Wagner qui a comparu jeudi devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir volé $100 à M. [illegible], et qui a été acquitté, n'est pas M. Charles Wagner, cordonnier, No 79, rue Royale, entre Conti et Bienville.

LE GRAND JURI.—Le grand juri s'est réuni hier et a présenté à la cour une lettre que lui adressait M. S. W. Taylor, l'un de ceux qui a été tué par Agnès Anderson. Le juge jeta les yeux sur la lettre [illegible] la renvoya à l'avocat général qui se contenta de la regarder et la passa au juri. [illegible] le juri ne devait faire aucune attention à la lettre.

Le grand juri a trouvé lieu à poursuivre John Kelly, pour s'être parjuré dans une affaire plaidée devant la Troisième cour de District.

Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre Jas. Kelly, accusé d'homicide.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—*Juge Larue*.—Le juri, qui délibéra, depuis jeudi soir, sur l'affaire de Nolan, accusé de meurtre, ne s'était pas encore accordé hier après-midi.

Luke Burke, accusé d'avoir tué l'esclave Harry, appartenant à M. Yancey, a été jugé hier. Le col. Field était chargé de la défense, l'Avocat Général et l'Avocat de District soutenaient l'accusation. Il n'est pas nécessaire de publier de nouveau les détails que nous avons donnés à l'époque, nous nous contenterons de rappeler que Burke, il y a quelque temps, en conduisant son dray, rencontra celui du défunt; Harry tomba; les roues du dray de l'accusé lui passèrent sur le corps et lui firent une blessure dont il mourut au bout de quelques jours. Le jury a rendu le verdict suivant: "Coupable sans peine capitale."

Il est survenu, dans le cours des débats, un petit incident que nous croyons devoir mentionner: l'Avocat Général, en s'adressant au juri, ouvrit le traité de Russel *sur les crimes* et en lut un passage où il est dit que, si une personne recevait une légère blessure, celui qui l'aurait faite serait coupable de meurtre. Le juge interrompit alors l'avocat et lui dit: "La législature ayant adopté une loi défendant au juge, dans une affaire criminelle, de commenter les faits, (le seul but de cette loi a été de m'insulter) vous voudrez bien à l'avenir, lorsque vous commenterez les faits, vous adresser au juri et, lorsque vous commenterez la loi, vous adresser directement à moi."

ESCROQUERIE—J. S. Childs a déclaré hier au recorder Winter que le 19 octobre 1852, le nommé William McIntyre lui demanda de lui avancer $1500 sur une traite tirée par lui sur le bateau à vapeur Saranac, et payable à St Louis, Etat du Missouri, vingt-quatre heures après présentation. McIntyre se donna comme le seul propriétaire dudit bateau et prétendit posséder d'autres propriétés non hypothéquées valant $30,000. Le plaignant lui prêta la somme qu'il désirait, mais il déclare aujourd'hui que le Saranac a été saisi et vendu pour dettes que l'accusé avait contractées avant l'époque où l'argent lui fut avancé, et que la traite n'a jamais été payée, bien qu'elle ait été présentée et protestée. M. Childs ajoute que McIntyre ne possédait pas $20,000 de propriétés lorsqu'il lui emprunta les $1500, mais que ses créanciers le poursuivaient et qu'il était insolvable. Il l'accuse par conséquent d'avoir obtenu de lui la susdite somme en employant de faux prétextes. L'interrogatoire aura lieu le 10 du courant.

ARRESTATION—John Baker a été arrêté hier dans le premier district pour avoir assailli M. J. Pampero et essayé de lui enlever son argent. L'affaire sera appelée mardi.

VOL—Catherine Walch, accusée d'avoir, le 10 du mois dernier, volé des cuillères et des fourchettes en argent chez M. J. Chevéo, a comparu hier devant le recorder Ramos qui l'a envoyée devant la Première Cour de District.

ACCIDENT—Jeudi à 1 heure après-midi, le char à val de Lafayette remontait et celui de Carrollton revenait en ville. Lorsqu'ils furent à une petite distance l'un de l'autre, un des chevaux qui traînaient le char de Carrollton fit un écart; le brancard frappa à la poitrine M. Wyat McNeil qui se tenait sur le marchepied du char de Lafayette et le tua presqu'instantanément. Ce jeune homme était fils de feu général W. G. McNeil; il n'avait que vingt ans.

INCENDIE—Hier matin, à environ 3 heures, le feu s'est déclaré dans une maison basse en bois, située au coin des rues Gaiennié et Tchoupitoulas et habitée par un marchand de comestibles. Tout a été détruit.

ENFANT RECUEILLI—Une petite fille âgée d'environ deux mois, a été recueillie jeudi soir, sur les escaliers d'une maison de la rue Baronne; elle était enveloppée dans une couverture. On l'a transportée au bureau de police.

TENTATIVE DE MEURTRE—L'homme de garde Riordan, du 2e district, en faisant sa ronde, jeudi soir, dans la rue Crossman, entendit, à 9 heures, le cri de "au meurtre" poussé dans la direction de la Levée. En arrivant sur les lieux, plusieurs personnes lui désignèrent Henry Cook comme celui qui venait de poignarder Louis Toppy. Cook a été arrêté et conduit en prison où il attendra jusqu'à ce que le recorder le fasse comparaître devant lui. On a trouvé un couteau sur l'accusé. Toppy a été transporté chez lui; sa blessure n'est pas aussi dangereuse qu'on le croyait d'abord.

ESCROQUERIE—F. Draysatch a accusé hier [illegible] Louise Lones de lui avoir volé [illegible] devant le recorder du Premier District.

ASSAUT ET BATTERIE—Sylvain Lemanage, garçon de [illegible] au coin des rues Conti et [illegible] devant le recorder [illegible]

[illegible]

Vendu à la Bourse, St-Louis.

M. Fiquet vendra aujourd'hui à l'encan, à midi précis, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, les propriétés suivantes:

Une belle et grande maison en briques à trois étages, à l'encoignure des rues Tréme et Bienville;

Une jolie résidence rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou, avec une grande cuisine en briques à deux étages dans la cour;

Une maison en briques à deux étages, rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine;

Une grande maison basse rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine, avec une grande cuisine en briques;

Une maison, rue Dauphine, entre les rues Conti et St-Louis, avec une autre grande construction en briques à deux étages dans la cour;

Une maison rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Royale.

AUSSI:

Deux terrains sur la rue Tréme, près de l'encoignure Bienville;

Deux terrains rue des Ursulines;

Un terrain rue Urquhart, &c.

Pour plus d'informations, voir les annonces dans nos colonnes de ventes à l'encan.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 4 juin.

Le marché a été quelque peu plus animé depuis notre dernier rapport et il y a peu de changements importants à signaler. Nous avons reçu par l'Arctic et l'Arabia des nouvelles plus récentes de l'Europe; ce dernier steamer annonce que le marché de Liverpool était ferme et actif, [illegible] et que les ventes de la semaine avaient atteint le chiffre de 44,000 balles; le fair Orleans était côté 6¾ d. et le Middling 6 d. Nos lecteurs verront, en se référant aux détails que nous publions plus bas, que notre marché a manqué d'animation. Le tabac n'a pas été très recherché; le sucre et la mélasse ont fléchi et la farine a acquis plus de fermeté.

Le temps a été beau depuis vendredi dernier, mais nous avons beaucoup souffert de la chaleur. Le besoin de la pluie se fait vivement sentir ici et dans les campagnes. La sécheresse nuit aux récoltes de quelques-unes des paroisses.

COTON—Arrivé depuis le 27 de mai, 7,098 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 13,883 balles—Preston, 593—Havre, 6,606—Marseille, 50—Anvers, 463—Brême, 722—Elsinore, 1,904—Barcelone, 254—Vera-Cruz, 481—New-York, 2,086—Boston, 1,848—ensemble, 29,136 balles—faisant une réduction en stock de 22,108 balles, et laissant en main, y compris tout ce qui se trouve à bord de navires non-expédiés ce jour, un stock de 126,869 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1852		9,856
Arrivé la semaine dernière	7,098	
Arrivé antérieurement	1,627,800	1,634,538
		1,644,396
Expédié la semaine dernière	29,136	
Expédié antérieurement	1,488,581	
		1,517,717
Stock en main non-expédié:		126,669

Le calme a succédé à l'animation qui régnait la semaine dernière, sur le marché au coton. La saison des affaires est presque passée et un grand nombre des plus forts spéculateurs se prépare à quitter la ville. D'un autre côté, l'approvisionnement faiblit de jour en jour et amène par conséquent une diminution du stock sur place. Il ne s'est traité, pendant les trois premiers jours de la semaine, que 4,500 balles sans changement dans les prix, par suite de la fermeté du fret qui a entravé les opérations. Mercredi, il ne se fit que 500 balles. Hier, les journaux ont publié les nouvelles de l'Arabia; la demande avait été animée sur le marché de Liverpool et le Middling Orleans était coté à 6 d. Ces nouvelles attirèrent les acheteurs et, comme les détenteurs étaient disposés à écouler leur coton alors même qu'ils auraient obligés de se soumettre à une baisse sur les qualités inférieures, les ventes se sont élevées à 5,000 balles. Aujourd'hui le marché a encore été calme et les transactions n'ont pas excédé 1,500 balles, ce qui porte les opérations de la semaine à 11,500 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inférieur	6½ @ 7½	Middling fair	11½ @ —
Ordinaire	8 — @ 8¼	Fair	12½ @ —
Middling	9 — @ 10¼	Fully fair	— @ —
Good middling	11 — @ 11¼	Good fair	— @ —

TABAC—Arrivé depuis le 27 mai, 3,000 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Liverpool, 128 boucauts—Marseille, 300—Anvers, 780—Brême, 1,234—Amsterdam, 900—Belise, 1—New-York, 513—Boston, 28, Brasos, 15—ensemble, 4,297 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés, 35,548 boucauts.

ETAT DU TABAC

Stock en main au 1er septembre 1852		13,831
Arrivé la semaine dernière	3,000	
Arrivé antérieurement	54,350	
		57,350
		76,181
Expédié la semaine dernière	4,297	
Expédié antérieurement	36,336	
		40,633
Stock sur place		35,548

Il a régné peu d'animation sur le marché au tabac pendant la semaine dernière, les acheteurs ne s'étant pas présentés afin de produire une baisse. Cependant, ils n'ont pas réussi, car bien que les ventes ne se soient pas élevées à plus de 800 boucauts, les prix n'ont rien perdu de leur fermeté—60 boucauts ont été achetés à 6⅛ c; 13 à 6¼ c; 105 à 6¾ c; 28 à 6 c; 7 à 5½ c; 16 à 5⅝ c; 50 à 6⅝ c; 40 à 5¾ c; 190 du Comté de Mason à des conditions particulières; 19 à 5⅝ c; 18 à 7⅞ c, et à 8⅛ cts la livre. Nous publions notre même tableau des prix:

Lugs, de 4⅜ @ 5⅛; feuille, inférieure et ordinaire, de 5⅝ @ 6 cts; fair, de 6⅛ @ 6⅝; fine, de 6⅞ @ 7⅛; choix et triage, de 7⅝ @ 8⅝ cts la livre.

SUCRE—Le marché au sucre a été lourd et les prix ont fléchi de ⅛ cts la livre. Les ventes se montent à 1,600 boucauts. Nous cotons:

Inférieur, de 2⅝ @ 3¼ cts; ordinaire, de 3⅜ @ 3⅝ cts; fair, de 3⅞ @ 3⅞ cts; fire qualité, de 4⅛ @ 4⅝ cts; choix, de 4¾ @ 5 cts la livre.

MÉLASSE—Cet article a également fléchi de ¼ à 2 cts. On a vendu 4,000 barils de 16¼ @ 19 cts le gallon de la fermentée et de la rebouillie de bonne qualité.

FARINE—Les ventes ont été limitées depuis notre dernier rapport, mais les arrivages, surtout de farine nouvelle, ayant été peu nombreux, les détenteurs ont réussi à obtenir [illegible] de $4 50 @ $5 le baril.

CÉRÉALES—Le marché a été animé pendant la semaine qui vient de s'écouler et les transactions ont atteint le chiffre de 31,000 sacs de maïs [illegible] et de 50 @ 52 cts le boisseau [illegible]. Nous avons remarqué quelques ventes d'avoine de St-Louis de 47 @ 48 cts le boisseau; les détenteurs demandent 49 cts.

FOIN—Il s'est traité, cette semaine, 336 balles foin de l'Ouest à $18 @ 19 la tonne.

GRAISSE—La graisse a été assez recherchée à des prix fermes. Il s'est vendu 300 barils et tierçons à 9⅞ cts [illegible] la livre.

BŒUF—Le marché continue à être calme et il ne se fait que des ventes en détail de $13 50 @ $14 le baril de mess; $7 50 les demi-barils, et de $11 @ $11 50 le baril de 1re qualité. Le stock était, le 1er juin, de 3,579 barils.

PORC—Le marché au porc a été très calme pendant la semaine qui vient de s'écouler, mais il ne s'est opéré aucun changement dans les prix. Les ventes se sont faites par en-delà de 800 barils, dont la plus grande partie en petits lots, de $16 75 @ $15 le mess; [illegible]

JAMBON—La demande a été bonne cette semaine [illegible]

RIZ—La demande est très limitée et de petites ventes sont effectuées de 4 @ 4⅜ cts la livre.

SEL—Il n'est pas arrivé de sel de Liverpool: les opérations ne comprennent que des lots de seconde main de $1 @ $1 05 le gros et de $1 25 @ 1 30 le sel de fin livré.

CAFÉ—La demande de café Rio s'est améliorée; les opérations de la semaine se montent à 9,500 sacs de 8⅞ @ 9⅞ cts la livre. La plus grande partie des ventes ont été effectuées de 8⅞ @ 9⅞ cts la livre.

WHISKEY—La demande a été limitée, mais les prix n'ont pas varié. Le rectifié a rapporté 19 cts et quelques petites transactions d'extra ont eu lieu à 19½ cts le gallon. Environ 230 barils de non-rectifié ont été pris à 21½ cts le gallon.

CHANDELLES—Il ne s'est traité que de petits lots de chandelles de l'étoile à 22 cts la livre.

SUIF—Il s'est traité depuis vendredi dernier, 100 barils suif fait en ville, en deux lots, à 8 cts et 500 barils au même prix, livrés à mesure qu'il était fait.

BEURRE & FROMAGE—Quelques petites transactions de beurre de l'Ouest ont été faites de 20 @ 22 cts la livre et quelques-unes de fromage de 10 @ 11 cts la livre.

CHAUX—Il n'a pas été reçu de chaux de Thomaston depuis notre dernier rapport. Cet article rapporte de $2 15 @ $2 25 par boucaut en détail. Il s'est fait 600 barils de l'Ouest à $1 40; 600 à $1 30 et 450 à $1 35. Ces transactions démontrent une baisse de 20 @ 25 cts.

PLOMB—Il ne s'est rien fait sur ce marché et les prix sont nominaux.

CHANVRE—Il ne s'est pas vendu de chanvre; les prix sont tout-à-fait nominaux.

SACS EN PITRE—Pas de vente importante. Les détenteurs demandent de 9⅛ @ 10 cts.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Il ne s'est vendu que 341 pièces et rouleaux à des conditions particulières, et 400 rouleaux dont on n'a pas laissé transpirer les prix. Nous cotons les petits lots de 12 @ 13½ cts la toile, et de 6⅞ @ 7 cts la livre de corde; 75 balles toiles d'emballage de l'Inde ont été achetées à 11 cts.

CHANGE—Il ne s'est pas opéré de changement notable dans le change. Le sterling est un peu plus ferme et nous cotons:

Sterling, de 108 @ 108⅞; Paris, 5f. 19⅝ @ 5f. 13⅝.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 1½ p. c. d'esc.
Checks, au pair à ½ pour cent de prime
Boston, 60 jours, 1¼ @ 1½ pour cent d'escompte.
Philadelphie, 60 jours, 1¼ @ 2⅛ %
Havane, de 3 @ 5 jours, — @ — pour cent de prime.

FRET—Au commencement de la semaine, le fret pour l'étranger a été très ferme et les patrons ont refusé de prendre des chargements complets pour Liverpool au-dessous de ⅝ d. Plusieurs petits lots ont été pris à 9/16 d, mais depuis deux jours, les prix ont un peu baissé et cinq navires ont été frétés à 9/16 d. Un navire devant prendre un chargement de tabac, a été retenu pour Liverpool à 47 s. 6 d. Les prix du cabotage sont plus fermes: [illegible]

Marié à la Baie St Louis, Mississipi, le 1er juin, par le Rév. abbé F. S. Buteux, M. JAMES T. O. STOCKTON, de cette ville, à Mlle ELODIA M. MONET, fille de Julien O. Monet, de la Baie St Louis.

Le navire STATESMAN, capitaine Watts, venant du Havre, est en déchargement en potence No 17, premier district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la première publication de cet avis, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques. H. V. BAXTER, 4 jn 25 rue Carondelet

AVIS—Les personnes qui m'ont remis des étoffes pour faire des pantalons, des gilets ou des habits, sont priées de s'adresser immédiatement à mon magasin, sinon elles ne pourront, car à la demande de M. Trapp; M. Stringer, constable, les a illégalement saisies. J. BACKAR tailleur, No 98, Grands Hommes, entre Mandeville et Marigny. 4juin—1

A vendre pour cause de Départ.
LE soussigné voulant se retirer des affaires pour rétablir sa santé, offre à vendre son magasin de comestibles. Cet ancien établissement ne peut manquer d'offrir un avantage à la personne qui en fera l'acquisition. S'adresser sur les lieux. APHS. CUSIN, Encoignure Dumaine & Condé. 4ju—3

AUX FERBLANTIERS.—Deux bons ouvriers ferblantiers trouveront de l'emploi en s'adressant à L. F. DELAMARRE, rue Dumaine, entre Bourbon et Royale. 1juin

CIGARES de la Havane, Intimidad—En débarquement du brick Adams Gray—50,000 cigares de la marque [illegible] DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 4 juin—12f

A VENDRE en débarquement, du navire Statesman, arrivé du Havre, 50 paniers de Champagne [illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles récentes de l'Amérique du Sud.
TROUBLES A MONTEVIDEO.
Révolution à Buenos-Ayres.

BOSTON, 2 juin.—Par un arrivage, nous avons des nouvelles de Montevideo jusqu'au 5 avril. A cette date, un grand mécontentement se manifestait parmi la population et l'on s'attendait dans les jours à un soulèvement. Des affiches avaient déjà été placardées aux coins des rues portant ces mots: Mort au Président et au Gouvernement.—Vivent les Colorados.

Les avis de Buenos-Ayres sont également très décourageants. Les troubles qui y sont survenus ont répandu l'alarme dans le commerce, et les négociants Français, Anglais et Allemands, offraient à vendre leurs réclamations à 40 pour cent d'escompte. On pensait que la ville ne tarderait pas à se rendre aux assiégeants.

Charleston, 3 juin.

Il y a des demandes modérées sur le marché au coton, durant la semaine il s'est fait des ventes au montant de 7000 balles.

Les prix ont été bien soutenus: on peut coter le middling à good middling 10¾ cents la livre.

Depuis le 1er septembre le coton reçu ici et à Savannah, comparé au chiffre de l'année dernière est de 24,000 balles en moins. Le taux du fret est ferme: coton à Liverpool 7/16d.

Mobile, 3 juin.

Le marché au coton a été calme durant la semaine, les ventes ont à peine atteint le chiffre de 9000 balles. Le middling vaut 10 à 10¾ cts.—Exporté dans la semaine 10,000 balles—reçu seulement 900.—Stock en main 19,000.

Passe Sud-Ouest, 3 juin.

Le navire Afité, capt. McGinnis, en 50 jours de Liverpool, avec des passagers, est en dehors de la barre.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.
Steamship Star of the South, Gardner, New-York
Navire Niagara, Livermore, Liverpool
Emerald, McManus, Liverpool
Onsera, Howe, Boston
Barque Isabella, Ryner, Preston (Angleterre)
Goelette Ella, Schernbeck, Pensacole

Arrivés Hier.
Navire Statesman, Watts, Havre
Radius, Murray, New-York
Goelette Gen W H Harrison, Warling, Pensacola

STEAMBOATS.
Natchez No 2, Leathers, Vicksburg—coton.
Gypsey, Ure, Baton Rouge, coton, mélasse, sucre.
D S Stacey, Switzer, Camden—coton, &c.
Atlantic, Bollinger, St Louis, tabac, huile, chaux, corde, beurre, foin, &c.
Alabama, McKinney, Jefferson.
Monroe, Gwartney, LaFourche—coton, &c.
Mary Hunt, Quarrier, Louisville, viande salée, lard, corde, whiskey, huile, tabac, &c.
Mary Bess, Kimball, Grand Ecore—coton, sucre.
Georgetown, McPherson, Louisville—chargement de provisions diverses.

Montant le Fleuve:
Navire Atlas, Brown, Liverpool
Barque J W Andrews, de Portland
Navire J Montgomery, de Boston, et 4 bricks—noms inconnus.

Memoranda.
Ports des Etats-Unis.
New-York, 26 mai—Expédiée, barque H Hooper, Phranes, N-Orléans.

Ports Etrangers.
Par le steamer Europa.
Arrivés de la N-Orléans 19 avril—Paris Aime, 28, Expédiés à Barcelone 7 mai Dundee, Rouen; 8, Edward Everett, Scheidt; 7, Falmouth; Mary Ann & Geo Hurlbut, Havre; 11, Boston, Louise & Caractacus, Liverpool; 10, Kingston, à la hauteur de Deal, 8, Gauche, Tenerife.
Partis pour la N-Orléans, 16—John P Hardwood, de Cardiff; Warbler, de Liverpool.

Par le steamer Franklin.
Arrivés de la N-Orléans, à Liverpool, 10 Caractacus, Mandeld, à Gênes, 1er, Cornice, Radarreau.
Partis pour la N-Orléans, de Glasgow, 7 mai, President Fillmore, Pendleton, chargeant, Elizabeth Bruce, Brown, N-Orléans.
A la hauteur de Cowes, 10, Highland Mary, Achland, de la N-Orléans pour Londres.

Chargement du navire Statesman, venant du Havre.
22 barils vin C T Buddecke & co, 3 do J Bell, [illegible] 282 passagers d'entrepôt.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Mobile	California, Ross	4 P M
Cincinnati	Mediator, Wilkinson	5 P M
Rivière Arkansas	Franklin Pierce, Hicks	5 P M
Rivière Blanche	[illegible], Brandenburg	5 P M
Cincinnati	[illegible]	5 P M
Vicksburg	P F Kimball, White	5 P M
Balise	Ophelia, Saiba	9 A M
Donaldsonville	Music, Streck	5 P M
Attakapas	Rose, Meynier	Midi
Opelousas	Red River, Dorsey	Midi
Vicksburg	Natchez No 2, Leathers	5 P M
Bayou Sara	Belle Dozen, Gilbert	5 P M
Biloxi	Creole, Walker	5 P M
Mobile	Helen, Carson	5 P M
Rivière Rouge	Picta, Parker	5 P M
Rivière Rouge	Mary Foss, Kimball	5 P M
Lac	[illegible]	5 P M
Louisville	Mary Hunt, Sports	5 P M
Louisville	Pampero	5 P M
Louisville	Georgetown, McPherson	5 P M
St Louis	[illegible], Haygood	5 P M
New-York	Star of the South, Gardner	8 A M
St Louis	Crescent, Young	5 P M

Départs de Dimanche

Mobile	Oregon, Hiern	4 P M
Bâton Rouge	Gipsy, Ure	5 P M
Galveston	Louisiana, Smith	8 A M

Nous avons souvent entendu parler, dans ces temps, les plus flatteurs, des Amers Allemands du Dr Hoofland, vendus par le Dr C. M. Jackson, 120 rue Arch, à Philadelphie; [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co, 131, rue de Chartres. 28 mai—12f

Maladie de foie.
Le seul remède qui ait merveilleusement guéri la maladie de foie, lorsqu'on a suivi les prescriptions, sont les pilules du Dr. McLane. [illegible] A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres. 28 mai—12f

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.
4 juin:—Propriété à Alger—Succession de Thomas Dwyre.
11 juin:—Succession de J. J. Fitzpatrick—Succession de Thomas Connolly.
Pour de plus amples détails, voir les avis.
MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Gardienne d'Enfans.
ON demande une excellente gardienne d'enfans parlant le français et pouvant se charger d'un enfant pendant un voyage à l'étranger. S'adresser au No 229, rue Bourgogne. 2ju—3f

Perdu hier dans le courant de l'après-midi un petit sac en mérinos vert, contenant environ **cent cinquante ou cent soixante piastres** en or et en billets de banque. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera cet argent au bureau de l'*Abeille*.

MM. J. D DENEGRE,
A. B. ROMAN,
J. A BRAUD,
JOHN G. GAINES,
JOHN O. WOODRUFF,
seront soutenus à la prochaine élection, comme directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
25mai—j27j Par un Grand Nombre d'Actionnaires.

La barque LOUISA BLISS, capitaine Hyler, venant de Bordeaux, est en débarquement dans le 2d district. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la présente date, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques. PAUL JUGE FILS & Co. 31mai No 27, rue St-Louis

Ni le capitaine ni les consignataires de la goëlette française MARIE LAURE JULIE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ladite goëlette. 28mai O. VALLTON & Co.

$10 de récompense.
SERONT données à quiconque ramènera chez les soussignés le nègre GEORGE, parti marron le 31 mai 1853, à 7 heures du matin; il a été vu à 9 heures entre le chemin de fer de Carrollton, le lac et le pont volant. Il est très noir, de taille d'environ 6 pieds, parle anglais seulement et très vite, marche très droit et très vite, il a plusieurs dents de moins et est très mal habillé. LAFFERANDERIE FRERES, 313, rue Tremé. 3 ju—1f

EN débarquement du navire français Jean Louis, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—50 barils vin blanc sauternes. PAUL JUGE FILS & Co. No 27, St-Louis. 1ju

VIN BLANC—45 barils vin blanc, en débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 31mai

COGNAC—15 quarts, 25/8 pipes J Augustin, 1ère preuve 1838; 16 quarts, 19/8 pipes [illegible], de preuve; 6 quarts W & Florit, de preuve, en débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée. 31mai

Biscuits crackneil, de Hemsley & Palmers.
1000 Boîtes attendues par le navire A. N. Cooper. C'est la meilleure qualité de biscuits qui ait été importée jusqu'ici sur ce marché. A vendre par les agents DAVID GOWANS & Co. 97, rue du Canal et sous le Odd Fellows Hall. Et aux mêmes prix, par MM. W. C. Raymond, E. J. Hart, & Co, R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co, Peters & Millard, [illegible]. Ces biscuits vendus également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

EN magasin et à vendre par les consignés: [illegible] barriques bon vin ordinaire, 40 barriques do pour famille, 150 caisses vin rouge St-Julien, 200 do Côte Rotie, 130 do vin blanc Chateau [illegible], 12 barils do Sauterne, 150 caisses vermouth de Picard & Co., 185 do Muscat de Frontignan, 20 do eau fleur d'oranger de L. Bardou, 80 do fruits à l'eau-de-vie, poires, prunes, etc., 25 paniers bouteilles vides, 1200 damejeannes de 5 gallons, [illegible] 10 barils cognac J. A. Lalande & [illegible]. PAUL JUGE FILS & Co. 27, rue St-Louis. 1er juin

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles [illegible]

[illegible]

Bureau du Railroad de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1853.
AVIS—La direction de cette Compagnie a déclaré un dividende de huit pour cent payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, à ce bureau, à partir du lundi, 6 juin prochain.
Par ordre de la direction, CHARLES BAQUIE, Secrétaire. 30 mai—10

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle Orléans, 27 mai 1853.
AVIS est donné aux souscripteurs du fond capital de cette compagnie, qu'un versement de dix pour cent devra être opéré JEUDI, 30 juin 1853.
Par ordre du bureau. JOHN CALHOUN, Secrétaire. 27 mai—tdl30jn

Banque des Citoyens de la Louisiane.
L'ELECTION de cinq Directeurs par les Actionnaires de cette Banque, conformément à la loi du 10 mars 1852, aura lieu au bureau de la Banque, le lundi 27 juin prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre: EUG. ROUSSEAU, Caissier. 25mai—3ptem

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
AVIS est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'ils auront à se réunir au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, samedi, 30 juin, à midi, pour procéder à l'élection des commissaires [illegible] par la dernière Législature de l'Etat et qui n'ont pas encore été approuvés par les actionnaires.
Par ordre du Bureau. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 20 mai

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—JUIN 1853.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Allard, Urbin	Hauser, Aloïse Felder
Amelina, femme Géveron	Hubert, Catherine veuve Raquin Fols
Barbier, George Garte	Létourneur, Jean
Barralé, Mme veuve	Leclerc, Jeannette
Boyé,	Lacourrède, Jean
Baudri, Boyer	Lemonnier, Simon Charles
Barberille, Mme veuve	Léger, Pierre
Bezoval, Mme veuve née Bonnesse	Lemoine, J
Bronde, Jean et Antoine	Lelubre, Mme veuve
Bouvier,	Lotz, Nicolas
Bourdon,	Leblond, F B et Adolphe
Blanchet, Pierre Prosper	Leleu, Auguste
Billaud, J	Lassicadre, la famille
Berrier, Victor Edmond	Moreau, Louis
Casives, Placide Hyacinth	MacDonnel, John
Cretin, Claude François	Madrisse, Léon
Chataguet, Bernard	Muller, Jacques
Chauvelot, Mme veuve	Molz, Ernest François
Chedeffaud, Jean Marie	Mestre, Maurice
Coste, Amable Eugène	Martin, Jules César
Corbet, la dame veuve	Macérot, James Edouard
De la Cour, Auguste	Nedeller, Jean
Delord, la famille	Picard, Pierre François Théodore
Duraud, René	Rémoy Jubel, la dame Vve
Daniel Claude	Romel, Louis
Fontaine-de-Chassenel, Mme	Spilmont,
Gilly, Buchanan la dame	Savoye, Jean
Giraudeau, la dame veuve	Thiry, Charles
Gritte, Joseph	Tricot, la dame veuve
Graun-Heuquel, père	Turner, Samuel Hugues
Gillet, Joseph Auguste	Vasseur, Pierre
Gilly, James Prior	Verber, Adrien
Gauthier, Vincent	Walz, John
Hugoun, la dame	Walter, Fritz

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No. 102, entre St. Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4 juin

PAPIER PEINT.
REÇU par le navire Manchester, du Havre, et à vendre par les soussignés:
Un grand assortiment de papier de tenture en tous genres et aux prix les plus réduits. Von. HEBERT & Co, 149, rue de Chartres. 4jn

V. HEBERT & CO.
REÇU par le navire Manchester, du Havre, Œuvres de Augustin Thierry,
" Châteaubriand,
" Lamartine,
" J. J. Rousseau,
" Montaigne,
" Molière,
" Corneille,
" Lafontaine,
Rabelais, &c, &c.
Musée des familles complet,
Magasin pittoresque complet,
Histoire de la Bastille et du Donjon de Vincennes,
" de France par Barret,
" d'Angleterre, Boujoux & Maniguet,
" la Révolution par Cabet,
" par Cassagnac.
Plus un assortiment complet de livres de piété, paroissiens nouveau genre, &c. 4 jn

ATTENDU très prochainement par le brick [illegible], venant de Marseille—[illegible] eau de fleurs d'oranger, [illegible] JOHN CLAUZURE, 164, Royale, entre Toulouse et St Pierre. 4jn

TAMARINS—10 barillets tamarins frais, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

WHISKEY Magnolia de Pike—100 barils en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

CIDRE de Champagne—100 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

ALE ET PORTER de Londres—100 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

THÉ POUCHONG—150 demi boîtes, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

JAMBONS parés au sucre de Stagg & Shay—50 tierçons en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

CHANDELLES de l'Etoile—300 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

VIN ROUGE—50 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

QUININE—300 onces, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 4 jn

VIN BLANC—15 barils de qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 4 jn

CIRE A CACHETER—10 caisses de couleurs assorties, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

COGNAC—15 futs hte champagne, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 4jn

EAUX DE VIE AMERICAINES—30 octaves cognac Marti 1, 40 octaves Monongahela, whiskey, 10 do vieux Bourbon do, 10 do do Réserve do à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 4jn

VINS en caisses—67 caisses Margaux et Lafitte, de qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 4jn

VINAIGRE—Reçu par le navire Louisa Bliss, de Bordeaux: 45 barils vinaigre, à vendre par DURTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 4jn

EN débarquement du navire Statesman du Havre: 20 caisses kirsch de la marque Berthoud Fils, à Couvet, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 4jn

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 3 gallons, 500 do de 2 gallons, 200 damejeannes de 1 gallon, en débarquement du navire Statesman, venant du Havre. A vendre par J B PREAU & Co, 30, rue Gravier. 4 jn

ORLEANS HIGH SCHOOL,
Rue de l'Esplanade, No 58.
MR. EVERETT se fait un vrai plaisir d'annoncer aux parents ainsi qu'aux personnes chargées de faire élever des enfants, qu'il s'est assuré d'une manière permanente les services de Mr. Roy, qui, pendant plusieurs années, a été si utile à la prospérité de l'établissement et qui, pendant quelque temps, s'était absenté, au grand regret des parents.
Le principal peut donc maintenant établir un système de discipline qu'il avait en vue depuis longtemps et maintenir l'ordre le plus parfait pendant les classes et pendant les récréations.
Le personnel de l'institution est complet et par conséquent rien ne manque pour assurer les progrès des élèves confiés à ses soins sous la direction de professeurs expérimentés.
Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement où ils pourront toujours obtenir des prospectus. 28 mai

Grande Ascension.—Dimanche 5 Juin.
COMME l'ascension que prépare en ce moment M. Petin offrira un spectacle à la fois scientifique et attrayant nous ne saurions manquer d'y assister. Nous prévenons donc notre nombreuse clientelle du dimanche que nous fermerons notre magasin ce jour-là une heure avant celle fixée par M. Petin pour son départ. Mais désirant obtenir le même chiffre d'affaires que si notre magasin restait ouvert jusqu'au soir, nous commencerons dès aujourd'hui à diminuer le prix des articles qui sont le plus de saison.
Jaconats de 20 et 15 cts la yarde à 12 1/2.
Ginghams de 20 cts à 12 1/2.
Organdies fil ou tissus séries à 12 1/2.
Jusqu'au moment de l'ascension seulement.
U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge sur la Levée près le marché aux légumes. 1juin—jusq. asn

HOTEL MAGNOLIA, au Biloxi.
Ce magnifique hôtel, si avantageusement connu des amis de la villégiature, vient d'être réouvert sous la direction de Mme JACQUES DESPORTES. Cet établissement, situé dans le centre de la petite ville de Biloxi, vis à vis le warf de Free Landing, premier débarquement des bateaux à Biloxi, jouit de la plus agréable position que l'on puisse désirer. On peut dire que l'on se trouve dans cet agréable hôtel à la fois à la ville et à la campagne. Il y a un établissement de bains dans le lieu, et une charmante embarcation pour faire des excursions à la disposition des pensionnaires de l'hôtel. La propriétaire de l'hôtel des Magnolias pense ne pas avoir besoin de recommander sa table, qui possède déjà une réputation justement acquise.
PRIX DE LA PENSION:
Les familles au mois...... $30 par personne.
Enfans et domestiques...... moitié prix.
Visiteurs, $1 par jour,—avec le coucher, $1 50.
31 mai—1m

HOTEL BELLOUARD, à la Baie St-Louis.
Mme BELLOUARD vient de disposer sa pension de la Baie St-Louis, et en fera l'ouverture le 1er Juin. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre sa maison agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur patronage. Confort, soins, attention constante, table délicate et abondamment servie, on y trouvera tout ce que peut exiger le touriste le plus difficile.
Mme Bellouard croit devoir annoncer d'une manière spéciale qu'elle a engagé les services d'un excellent chef de cuisine, [illegible]
N. B.—Un établissement de bains est attaché à l'hôtel. 20mai—1m

HOTEL DES CHENES VERTS, Biloxi, Mississippi.
CETTE magnifique résidence d'été si bien connue dans le Sud Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera réouverte aux visiteurs le 1er Juin.
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour avoir besoin d'une longue description. [illegible]

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
27 mai 1853.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans approuvée le 21 mai 1853—Avis est par le présent donné que dans trente jours, et pas moins, après la publication du présent avis, le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans prendra en considération l'amélioration projetée par la dite résolution, savoir: l'ouverture de la rue [illegible], à partir de la rue Bienville jusqu'au Bayou [illegible], conformément à l'acte de la législature du 3 avril 1832, réglant l'ouverture des rues, &c, et conformément à l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847.
A. D. CROSSMAN, Maire. 31mai—3d

BAIE ST-LOUIS et PASSE-CHRISTIAN.
Magasin de Foin et de Provisions.
LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont établi deux branches de leur magasin, l'une à la Baie St-Louis et l'autre à la Passe-Christian. On y trouvera constamment un approvisionnement complet de: AVOINE, MAIS, FOIN, SON, FARINE, FEVES, etc, etc, et toutes sortes de PRODUITS DE L'OUEST, qui seront vendus aux prix de la Nouvelle Orléans. Les acheteurs ne paieront que la différence du fret. M. ELLIOT & Co. 23 mai—1m

Changement de domicile.
J. J. SAINT-CYR a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a transporté son magasin de la rue Bourbon à la rue du Camp, No 226, une porte après l'encoignure Julia.
Il saisit cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.
J. J. SAINT-CYR, 226, rue du Camp. 19 mai—8 p tet

Compagnie du grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
L'élection d'un bureau de directeurs de cette compagnie, qui devra servir du 1er lundi de juillet 1853 au 1er lundi de février 1854, aura lieu conformément à la Charte, LUNDI, 20 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, au coin de la rue Bienville et Passage de la Bourse.
Par ordre du Bureau. N. O. 14 mai 1853. B. F. FLANDERS, secrétaire. 14 mai

Pompe d'Orléans No 21.
Les officiers et membres de cette compagnie sont invités à assister au lavage mensuel qui aura lieu dimanche matin, 5 courant, à 8 heures.
Ainsi qu'à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le lendemain, lundi, à 8 heures.
Par ordre, ROBT. J LILLY, secrétaire. 1er juin

CIGARES—100,000 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Adams Gray, et comprenant un assortiment de marques recherchées, telles que: Partagas, Cabanas, Intimidad, &c.
Il y a toujours en main un fort stock des meilleures marques de toutes dimensions, aux magasins de J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 2jn

SALSEPAREILLE—Un lot en main, et à vendre en gros, par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 2jn

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux: 400 caisses vin St-Julien, ayant droit au drawback. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, No 9 et 10, rue Jefferson. 2 jn

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 20 barriques vin rouge St Julien Médoc, 100 caisses vin [illegible] chateau Belair, 4 boucauts [illegible]. LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 rue Jefferson. 2 jn

ON DEMANDE à louer une jolie maison de résidence à étage. S'adresser chez FEYTEL, 45 Chartres.

A VENDRE—Une négresse âgée de 30 ans, parfaite blanchisseuse, un peu cuisinière, parlant anglais et français, et garantie sous tous les rapports. Avec ses deux enfans garçons, âgés l'un de trois ans et l'autre de huit mois. S'adresser pour les conditions à J. B. DERREY, 86, rue de la Douane. 21 mai

M. PENNE, Bachelier ès-lettres, licencié en droit, nouvellement arrivé à la Nouvelle Orléans, désirerait se placer en ville ou à la campagne, soit dans une maison d'éducation, soit dans une maison particulière; il peut enseigner le Latin, le Français, l'Espagnol, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, la Mythologie; enfin tout ce qui contribue à former une bonne éducation. Pour garant de sa moralité il présentera des recommandations [illegible] de cette ville. S'adresser rue St Pierre, No 57. 3jn—3

UN monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées, de n'importe quel sexe, qui seraient aussi dans le même cas, qu'ils auraient beaucoup de plaisir à se trouver avec elles pour les soigner et ne rien leur faire manquer de tout ce qu'elles pourraient avoir besoin pendant le voyage. [illegible] ils doivent partir vers la fin de juin. S'adresser au bureau de ce journal. 4 mai—1m

V. CLAVEL, Pharmacien.
Elève de l'école spéciale de Paris,
INFORME ses amis et le public qu'il a acheté le fonds de M. J. LEADO, le pharmacien, située rue Vieille Levée, No 130, entre les rues Ursulines et Hôpital.
Les relations qu'il a établies avec les premières maisons de Paris et du Nord lui permettront de tenir une officine constamment pourvue de médicaments frais et choisis. Il reçoit aussi directement de la Suisse un grand assortiment de plantes médicinales et d'herbes à tisane.
La plus minutieuse attention et la plus rigoureuse exactitude seront toujours apportées à l'exécution des ordonnances de Messieurs les Médecins.
M. CLAVEL ayant travaillé pendant six ans dans les meilleurs laboratoires de Paris se charge de faire toute espèce d'analyse chimique à des prix modérés.
RÉFÉRENCES:
Dr J. Beugrot, Dr C. Délery,
Dr H. Dares, Dr Rancé.
21mai—1m

$10 de récompense.
Parti marron, samedi après-midi, 21 mai, de l'habitation de son maître, paroisse St Jacques, le mulâtre LEVY, âgé de 24 ans, [illegible] parle l'anglais et le français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera ce mulâtre à son maître ou le logera dans une prison quelconque, ou qu'avis de son arrestation soit donné audit maître. TIMON BOURGEOIS. Paroisse St Jacques, 25 mai 1853. 27 mai—6

A vendre.
UNE négresse VIRGINIE, âgée de 28 ans, parfaite blanchisseuse au fer, garantie sous tous les rapports. S'adresser à J. B. DERREY, 86, rue de la Douane. 27 mai

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—305 caisses venant d'arriver et en débarquement des navires Union, Marathon, Oswego, Emeralda, Creole, Buck, Glen et Vesta, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co. Nos 12 et 14 rue de la Douane. 30 mai—12f

CHAPEAUX—Un assortiment général de chapeaux de paille, feutre gris, noir, gros drap, casimir et magyar, soirs et gros drap, brossés de laine pour nègres, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 28 mai

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS—230 caisses venant d'être reçus par les navires Seldon, Glenn et Lindes, comprenant un assortiment général, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 28 mai

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS FABRE & CO.,
(Au coin des rues Commune et St-Charles, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)
Appellent l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de CHEMISES DE TOILE ET DE COTON, des dernières modes de Paris. Il n'y a pas de meilleures CHEMISES quant au genre et à la façon et ils les vendront aux prix les plus modérés. 23mai

IMPERIAL pour le marché du Mexique.—40 balles de 4 paquets chaque de bonne qualité, en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier. 30 mai—12f

MARCHANDISES.—Toiles pour le marché du Mexique—Venant d'être reçu: une facture de marchandises en fil, comprenant: Platilles, Britannias, Crests et Estopilles, à vendre par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier. 30 mai—12f

Magasin de Chaussures à vendre à l'amiable.
LE Magasin de Chaussures qui est établi depuis plus de dix ans à l'encoignure des rues St Pierre et Bourbon, est à vendre. Ce magasin est bien achalandé et bien fourni de toutes sortes de Chaussures du Nord et Créoles, n'ayant pas une seule paire de souliers de rebut.
Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser au magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale. 25mai

EAU-DE-VIE de Cognac—10 quarts marque Vauthier 1825, 10 quarts marque Martellon 1848, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville. 10mai

ALLUMETTES—200 grosses en boîtes de bois, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 31 mai

A LOUER—Une très jolie maison basse convenant à une petite famille et située dans un des quartiers les plus agréables du deuxième district. Il y a un jardin planté de pêchers, vignes, fleurs, etc. La personne qui louera la maison, pourra, si elle le désire, acheter les meubles à très bon marché. S'adresser à ce bureau. 2 ju—3

A LOUER.
Deux jolies résidences à Mandeville, face au Lac. S'adresser à S. A. D'HEMECOURT, rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, 3e district. 24mai—15t

NATTES, TAPIS et MEUBLES.
67 rue Royale.
LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de nattes de fantaisie et à carreaux rouges et blancs, tapis, meubles, étoffes, rideaux de dentelle et de mousseline, corniches, flèches pour rideaux, service en argent plaqué, bronze, porcelaines, etc.
F. MALLARD & Co. 30 mai—1m

TH. HIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale. 4 févr—6m

CASSE en batons; tamarins en kegs, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, droguiste, encoignure Natchez et Tchoupitoulas. 2 jn

EN magasin et à vendre—1100 damejeannes de 5 gallons, par L. MAJASTRE, 115 rue de Chartres. 2 jn

A VENDRE en débarquement du navire Jean-Louis, venant de Bordeaux: 150 caisses eau de fleur d'oranger, savoir 100 caisses grand modèle, 50 do moyenne. L. MAJASTRE, 115, rue de Chartres. 2 juin

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux: 60 barriques vin rouge [illegible], 40 do do St-Julien Médoc, 40 do do St-Estèphe Médoc, 12 demi do do [illegible] Margaux, [illegible]

[illegible]

Succession de Mme DESBRAYAUX.
A PASS CHRISTIAN.
MME DESBRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, le 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement qu'elle dirige en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent: l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Etablissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av

INSTITUT ST-LOUIS.
MADAME DERON a l'honneur d'annoncer aux familles, qu'elle ouvre, pour la saison d'été, à Mandeville, une Succursale de son Institution.
LA Directrice, voulant donner aux parents le moyen d'envoyer leurs enfants à la campagne sans interrompre leurs études, a choisi le lieu le plus agréable comme promenades et le plus proche de la ville. La facilité des communications permet en outre à Mme Deron de surveiller ce second Etablissement, bien qu'elle ait confié la direction [illegible]
Melle J. Deron, aidée d'une dame américaine parfaitement capable, remplacera Mme Deron à Mandeville; ces deux dames présideront aux études qui seront absolument les mêmes que la ville pour le français, l'anglais et la musique.
La maison, belle et spacieuse, offre toutes les commodités dont on peut jouir au bord du Lac.
20mai—1m

M. LE PROFESSEUR DE TOURNIERE vient de laisser l'établissement d'Orléans, High School, où il professait depuis deux ans les hautes classes de latin et de grec, de rhétorique et d'histoire. M. de Tournière continue les mêmes cours, chez lui, à ses élèves du High School, et offre aussi l'occasion aux familles d'éviter à leurs enfants une perte de temps pendant les vacances. RUE ST-LOUIS—112. 1erjuin—6f

AUX PARENTS.
Les parents qui désirent que leurs enfants assistent en été aux cours d'écriture et de tenue de livres de l'académie de Dolbear, 106, rue du Canal, devraient les faire commencer immédiatement, car pendant les vacances les classes seront encombrées. Le prix n'est pas plus élevé pour les élèves qui n'ont jamais appris à écrire que pour ceux qui ont pris des leçons pendant des années, d'après les anciennes méthodes, car la plus grande difficulté à vaincre est de corriger les mauvaises habitudes.
Les classes pour les demoiselles seront tenues les lundis, mercredis et vendredis de quatre à six heures P. M.; pour les jeunes gens, les mardis, jeudis et samedis de quatre à six heures P. M. Classes particulières pour les dames et les messieurs, le matin et le soir. Les enfants de quatre à cinq ans devraient apprendre à écrire en même temps qu'ils apprennent leurs lettres; de la sorte ils apprendraient à épeler et à composer les mots dans moitié moins de temps. A l'âge de six à sept ans ils devraient avoir une bonne main pour les affaires. RUFUS DOLBEAR, No 106, rue du Canal. 23 mai

AVIS D'ENCAN.
Pendant mon absence de cette ville, M Gabriel Leaumont, encanteur, de la maison J. B. Bache & Co. fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins. BERNARD TURPIN. 2mai—6m

A Vendre à l'amiable.
A BOULIGNY, à côté du marché.
QUATRE TERRAINS à vendre avec les bâtisses qui se trouvent sur chaque terrain, mesurant chacun 24 pieds face au fleuve, et 30 pieds face à la rue Front, sur une profondeur de 100 pieds et avec privilège de batture. Chaque maison est divisée en deux corps de logis et peut être louée à deux locataires. Toutes les bâtisses sont en très bon état. Façades des terrains, rue Water, Common Alley et Front.
AUSSI:—Deux terrains à vendre, encoignure Bordeaux et Tchoupitoulas, mesurant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas et 100 pieds de face et profondeur sur la rue Bordeaux; sur les deux terrains sont bâties deux bonnes maisons. S'adresser sur les lieux à JEAN BOURDET. 18 mai—3f

CAFÉ—500 sacs café de la Havane, de qualité ordinaire et supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 1juin

INDIGO—4 surons d'indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 1juin

CIGARES—600 milliers par Havane d'importation, et varié dans les choix et les marques, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 1juin

MIEL—30 barils miel de Cuba, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 1juin

A VENDRE en débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux: 140 barriques vin rouge bon ordinaire, 60 do vieux Margaux Médoc, do vin blanc, 20 quarts cognac, marque Calamy, 350 caisses [illegible] et fruits à l'eau-de-vie, 50 demi boîtes cèpes à l'huile. S'adresser à JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson & 12, rue Toulouse. 1jn

EN débarquement du navire Persévérance, venant de Bordeaux: 75 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 quarts cognac fine champagne Ste Brice 1825. A vendre par JOS. LANATA, 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse. 1jn

A VENDRE à livrer par le Caroline Louise, venant de Bordeaux: 60 caisses sardines à l'huile contenant 100/4 chaque. S'adresser à JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse. 1jn

A VENDRE à livrer par le navire Ides, venant de Marseille: 200 paniers huile marque [illegible], 3 caisses anchois de Boulogne, 20 caisses fromage Parmesan. S'adresser à JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse. 1jn

ATTENDU du Havre et à vendre par le navire Lemuel Dyer:—300 damejeannes assorties. A vendre par JOS. LANATA, 11, rue Jefferson et 12, Toulouse. 1jn

A VENDRE à livrer par le navire Trenton, venant de Marseille: 300 paniers huile véritable Piagnol, 50 barils vin d'Oporto, 50 barils imitation Madère, 400 caisses vermouth Noilly fils. S'adresser à JOS. LANATA, No 11, rue Jefferson et 12, Toulouse. 1er juin

ATTENDU du Havre par le navire Isabella, et à vendre par le soussigné: 40 caisses absinthe [illegible] & Lecoultre. S'adresser à JOS LANATA No 11, rue Jefferson, Et No 12, rue Toulouse. 1ja

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, venant de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, à vendre par E. DECHAMPS, Rue Condé, 67. 1jn

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux, 30 demi barriques vin blanc vieux, [illegible] vin rouge de St Emilion. P LONGIS & GRATIAA, 20 rue de la Douane. 1 jn

ABSINTHE ET KIRSCH—100 caisses absinthe suisse, de la marque Berthoud fils, à Couvet, 25 caisses Kirsch, même marque, vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville.

FROMAGE DE GRUYERE—2 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville.

MADÈRE—5 fûts Madère, des docks de Londres, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 1jn

GRUYERE—4 boucauts fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville. 19 av

A VENDRE en débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 104 Barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. S'adresser à BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville. 31mai

EN débarquement de la barque Louisa Bliss—64 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 31 mai

EN débarquement du navire Manchester arrivé du Havre—54 caisses absinthe El Pernod, 50 caisses absinthe Yerson & Lecoultre; 32 do do C F Berger; 12 do kirch do; 18 do do Berthoud Fils; 4 do eau de vie de Gantiane; 2 futs absinthe de Yeron & Lecoultre; 2 do do du C F Berger; 3 tonneaux fromage Gruyère. A vendre par J N CURIEN, enc. Condé et Dumaine. 19mai

A VENDRE à livrer par le navire Ides, attendu incessamment de Marseille—150 caisses vermouth de La Noilly Fils & Co, par J N CURIEN, enc. Condé et Dumaine. 19mai

GROCERIE A vendre.
ON offre à vendre en tout ou en partie UNE GROCERIE bien installée, située rue Ste-Anne, No 52.—Conditions libérales. S'adresser sur les lieux. 25mai.

205 Barriques vin de Catalogne, reçues par le brick espagnol Pte. de Tarragona, venant de Barcelone, et à vendre par Y QUADRAS & Co, 16 rue de la Douane. 30 mai

ATTENDU incessamment par le Trenton, de Marseille: 300 caisses vermouth, Molly, garanti limpide, 100 do absinthe do, 50 paniers huile Piagnol, grandes bouteilles, 100 barils vin Oporto doux (la Couronne), 40 barriques vin rouge Bethfort, 90 caisses [illegible] assorties avec capsules, 3 boucauts gomme arabique. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 30 mai

EN débarquement de la Persévérance de Bordeaux: 70 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 do do blanc Haut Sauterne, 40 do do do do. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 30 mai

VIN de Bordeaux—75 barriques vin de Bordeaux (ordinaire), 15 barriques vin fin pour famille, 10 barils vin Bordeaux. A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée. 30 mai

ATTENDU par le Président Fillmore, de Bordeaux, 50 barriques vin Bordeaux—30 barriques vin de Bordeaux, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 30 mai

P. M. MONSSEAUX, Marbrier,
Importateur de Marbres Etrangers et du pays.
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-Vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—Pierres tumulaires—Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

BALEINES—BALEINES.
LES soussignés viennent de recevoir par les derniers steamers de New-York: 800 livres baleines longues pour robes, 1000 do do courtes do do, 8 grosses baleines pour corsets, 12 douzaines aiguilles en gomme élastique [illegible]. A. POLLARD & Co, No 96, Canal, près Chartres. 27 mai

Chaudières anglaises à sucre.
REÇU par le navire James N. Cooper, venant de Liverpool, Fer battu des dimensions suivantes, savoir: 48 X 16, 66 X 24, 48 X 18, 72 X 26, 54 X 20, 78 X 26, 60 X 22, à 16 cts. la livre. Fer fondu, 48 X 18, 54 X 20.
A partir d'aujourd'hui, les prix de chaudières en fer fondu seront comme suit: 36 pouces—75 cts. le pouce, De 42 à 66 pouces—$1 00. De 72 à 84 pouces—$1 25 do. JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 27 mai

FRANCIS FABRE & Co,
Magasin de Vêtements & de Modes,
Au coin des rues St-Charles et Commune
(Au-dessous de l'Hotel St-Charles.)
[illegible]

AMUSEMENTS.

FEU D'ARTIFICE.
UN Grand feu d'Artifice, au bénéfice de l'Asile des Orphelins du Troisième District, sera donné sur la PLACE LAFAYETTE, MARDI SOIR, 7 juin 1853.

LES actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain sont priés de se réunir au bureau de MM. J. Corning & Co No 103 rue du Canal MARDI, 14 du courant, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après midi, pour voter contre ou en faveur de la charte amendée intitulée: "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Ponchartrain à construire un chemin de fer jusqu'à Mobile", approuvé le 26 avril 1853. Tous les membres sont priés de venir voter.
Par ordre du Bureau. P. B. GOODWYN, Secrétaire. 3 juin—t1juin 14

LE REPUBLICAIN
Journal français quotidien publié à New-York.
AFIN de répondre aux nombreuses demandes d'abonnement qui lui ont été adressées, l'administration du **Républicain** a établi chez les soussignés une agence où l'on peut dès aujourd'hui souscrire.
Conditions de l'Abonnement:
Un an........ 8.
Six mois........ 4.
Trois mois........ 2.
(Les frais de poste restant à la charge de l'abonné.)
A. PAYA & CO. 88, rue de Chartres. 3juin

AUX ENTREPRENEURS.
DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 15 juin pour la construction de la Loge L'Etoile Polaire, au coin des rues Histoire et Amour. Le plan et le cahier des charges sont exposés au bureau de E. Laroche, notaire public, Passage de la Bourse, près de la rue St Louis, où on devra laisser les soumissions cachetées. M. MERLIEUR, Secrétaire. 30 mai—13

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert au No 34, rue Dumaine, entre les rues Condé et Levée, un magasin de groceries où ils auront toujours à des prix modérés et de la meilleure qualité, un assortiment complet de marchandises.
Nouvelle Orléans, 30 mai 1853. P. E. TRICOU, L. E. CHARBONNET.

Le soussigné prévient ses amis et ses correspondants qu'il a transporté son bureau au No 34, rue Dumaine, et qu'il continuera à s'occuper d'ENCAN comme par le passé. P. E. TRICOU. 30mai—15

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge de Bordeaux, 35 caisses fruits à l'eau de vie, 10 do abricots do, 10 do poires do, 2 do 40 douzaines cédres assorties, 30 do fruits au jus Teyssonneau, 15 do do do Joret & Co, 2 do truffes et pâtés truffés, 1 do saucisses et andouillettes truffées. A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine. 3 juin—13

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge de Bordeaux, 100 caisses vin de Cantenac, 6 do moutarde de Louit Frères. A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, Royale, enc. Dumaine. 3 juin—13

CHANDELLES françaises moulées.—50 caisses chandelles françaises de suif mou, en magasin, à vendre par O. VALETON & Co., 25 Tchoupitoulas et enc. Quartier et Royale. 3 juin

VIN ROUGE—2000 caisses vin rouge de diverses marques, en débarquement et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—102 caisses sucre blanc et jaune, reçues par le brick Adams Gray à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers vin de champagne, marque Natchez, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers marque Raisin Ducal, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Jean-Louis, venant de Bordeaux—35 caisses sardines à l'huile en quarts de boîtes, de la marque de Chalomet Jne Fils & [illegible]—15 quarts et 36 octaves eau de vie de La Rochelle. A vendre par P LONGIS & GRATIAA, No 20, rue de la Douane.

30 BALLES bouchons diverses qualités, 200 paniers anisette extra superfine de Chauvet, 2 caisses de truffes au naturel, 10 barils cognac ordinaire, pour preuve, 10 caisses vin de Bordeaux, [illegible], 100 caisses St Estèphe Eyquem, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par V & E MAIGNAN, 85, St-Louis. 1er juin

50 BARRIQUES vin rouge, 54 demi do vin blanc, 174 caisses St Estèphe Eyquem, 25 do de 24/2 bouteilles vin, bouchées à l'émeri, 180 do de 12 do do (Eyquem), 100 do de 12 do do vin muscat supérieur. En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85, rue St-Louis. 1er juin

EN magasin et à vendre par les soussignés: 30 balles de 20 milliers bouchons fins pointes, 15 do de 30 do do courts pointes, 10 do de 40 do do [illegible], 50 caisses moutarde préparée de Bégon frères en quarts de boîtes et petits flacons, 50 caisses Muscat Frontignan de Bethford, 150 do olives vertes, 140 do prunes et abricots à l'eau-de-vie, 6 barils absinthe suisse de Andrisé & Co de Couvet, 200 futailles cognac des marques Hennessy, Eyquem, Larronde, Jobit, Union Vineyard Propriétors, etc. Vins en barriques et en caisses de toutes sortes. V. & E. MAIGNAN, 85, rue St-Louis. 1er juin

Biscuits de Crackneil.
500 boîtes biscuits de Crackneil, à vendre en gros et en détail par JOHN WINÇON confiseur et pâtissier, 55, rue de la Vieille Levée.

A LOUER—Une maison à Mandeville. S'adresser à E DECHAMPS, 67, rue Condé.

EN débarquement du navire l'Alma et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville. 10mai

LIQUIDATION.
LES soussignés quittant leur genre de commerce actuel, pour ne s'occuper à l'avenir que de **Consignations et d'Affaires à commission**, vendront leur stock, qui se compose d'un bel et bon assortiment de Marchandises sèches, aux prix coûtants et en bloc à la convenance des acheteurs.
Ils ne vendront rien à l'encan.
Le 1er juillet prochain, ils transporteront leur bureau dans leur nouveau local, 22, rue de la Douane, [illegible] des marchandises en consignation. Hys DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 6mai

AVIS.
PARTANT pour France dans les premiers jours de juin prochain, j'ai l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que je suis chargé de toutes les commandes qu'on voudra bien me confier—Je profite de cette occasion pour prier les personnes qui me doivent de vouloir bien venir payer leur compte au plus tôt, comme aussi celles à qui je puis devoir de présenter les leurs.
Par un rapport d'Arbille Chiapella, notaire, mon frère, JOHN A. CASBERGUE, est chargé de ma procuration. J. CASBERGUE, 106, rue Royale. 9mai—1m

Maison à Louer.
A LOUER—Une maison située 68, rue Dauphine, entre Conti & Bienville. S'adresser sur les lieux. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 11 et 13, St Louis. 17 mai

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.
CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.
FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie. CHS. BRIGGS, Agent. Encoig. St Charles et Union. 10janv—1an

ON demande une gardienne d'enfans, pour une petite famille qui se propose d'aller en France. S'adresser à H V BAXTER, No 25 rue Carondelet. 6 mai

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.
Nous recevons de l'un de nos correspondants de Mobile la lettre suivante; nous nous empressons de lui donner insertion:

MOBILE, 15 mai 1853.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE,—Veuillez faire part aux lecteurs de votre intéressant journal que M. Ch. Cullum, propriétaire des NOUVELLES SOURCES DE BLADON, sera prêt à faire l'ouverture de son bel établissement et à recevoir des pensionnaires dans les premiers jours de juin. Cet établissement qui ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'élégance, sera tenu à la satisfaction de tous les visiteurs; M. Cullum ose l'espérer. Les soins, les attentions, les prévenances ne feront pas défaut aux convalescents, aux malades.

L'analyse chimique des Sources de M. Cullum a été confiée aux soins de M. Avequin, chimiste bien connu en Louisiane par l'exactitude qu'il apporte à tous les travaux qui sortent de ses mains. Ce travail long, très minutieux, a demandé beaucoup de temps; [illegible]. Il ne sera terminé et livré à l'impression que vers le 10 de juin.

Deux des Sources de M. Ch. Cullum sont des EAUX MINERALES EXCITANTES ALCALINES, aidant à la digestion; elles renferment le Bi-carbonate de Soude dans une très grande proportion. L'usage prolongé de ces eaux sera certainement apprécié par les personnes affectées de Dyspepsie, de Rhumatismes goutteux, [illegible], &c. Comme l'eau de Vichy, en France, elles sont puissamment apéritives, stomachiques—Les Sources Alcalines dans les Etats Unis peuvent être comparées à celles de M. Cullum, sous le rapport de leur richesse en bi-carbonate de Soude.

Il se trouve à bord du même établissement une Source Ferrugineuse dont l'analyse sera également faite. MM. les Docteurs seront alors à même de juger dans quels cas ils pourront conseiller l'usage de ces eaux. Votre &c. S. F. 17 mai

H. DE GOER & RIFFLARD vendront encore pendant quinze jours leur stock au prix coûtant. 18mai

MARCHANDISES pour le Mexique—10 caisses listados, à l'entrepôt, 2 caisses mousselines damassées à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 18 mai

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Enseignement de fleurs artificielles.
MADAME Hervé a transporté son domicile de la rue Bourbon à la rue Tremé, No 164, entre St Pierre et Orléans, où elle continue à donner des leçons de Fleurs en papier, de Fruits en cire, de Broderies en tout genre, de Peintures, de Lithographies, &c. &c.
On trouvera toujours chez elle sa Poudre Dentifrice et son EAU DE PERLE, si appréciée par les dames pour conserver la peau et effacer les taches de rousseur.
Mme Hervé fait, sur commande, des bouquets pour le mois de Marie. No 164, rue Tremé, entre St-Pierre et Orléans. 7 mai—1m

A LOUER POUR L'ETE
UNE BELLE MAISON DE RESIDENCE à Est Pascagoula, à environ cent pieds du wharf qu'on construit actuellement. La maison contient quatre chambres à coucher, un grand corridor au milieu, portes vitrées, galerie à l'arrière et sur le devant, un cabinet sur la galerie de l'arrière, une cuisine avec trois chambres, un hangar en face, puits, &c.
Cette maison est meublée de tables, chaises, bureaux, lavabos, bois de lit et matelas. S'adresser à E. Blanc, à la Nlle Orléans, et à M. Dedeon, à Est Pascagoula. 16 mai

AVIS.
PENDANT mon absence temporaire, monsieur J. M. RABOTEAU reste chargé de ma procuration. HENRY VALETON.

500 BALLES de foin, à vendre par DAVIS & FRERE, 24, rue Conti. 30 mai—3f

BOUTEILLES VIDES—BOUCHONS—100 paniers, [illegible] S. TALAMON, 129, rue Royale

[illegible]